

Le projet et le SAGE

Qualité des milieux

- Article 1 – protection des zones humides
- Article 2 – niveau de compensation
- Article 5 – création de plans d'eau
-

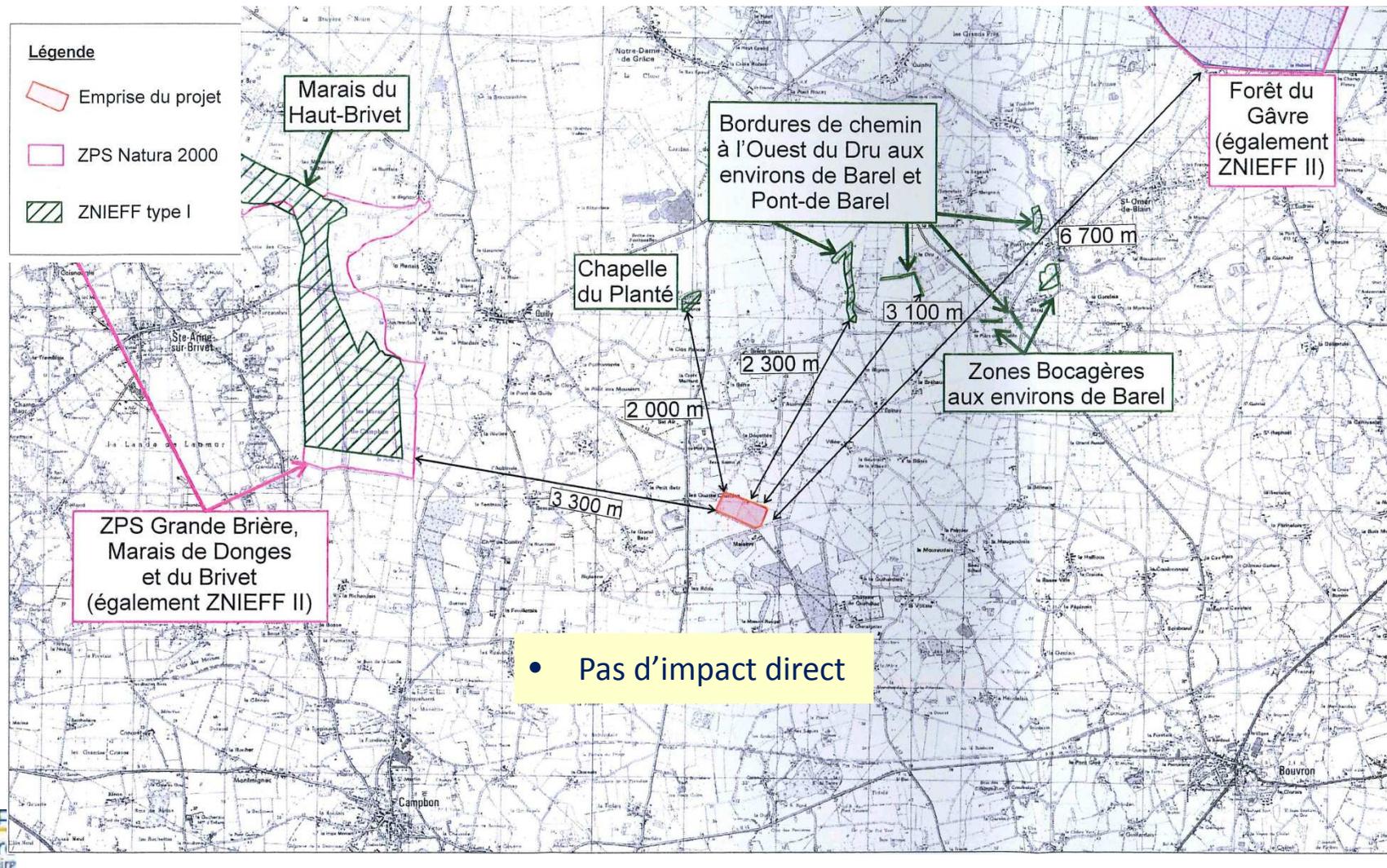
Qualité des eaux

- Article 10 : limitation des risques de ruissellement

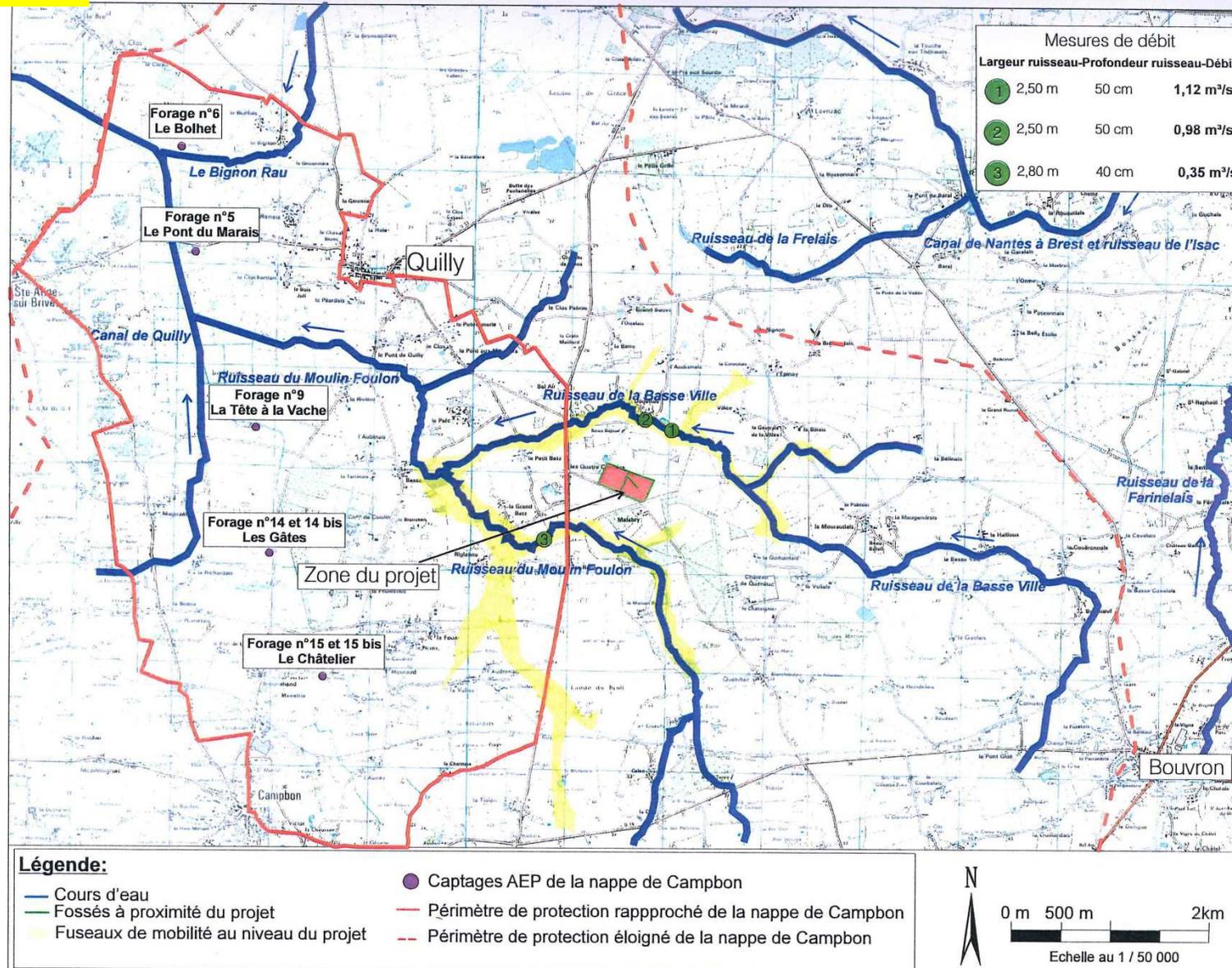
Gestion quantitative et alimentation en eau potable

- Article 13 – réserver prioritairement des nappes à l'usage AEP

Milieux



Milieux



Milieux

Projet de carrière
Commune de Quilly (44)

Cartographie des habitats

 Périmètre du projet

Habitats

Habitat d'intérêt communautaire dégradé à valeur patrimoniale modérée

 41.51/AE9190 dégradé - Chênaie bétulaie dégradée

Habitat non d'intérêt communautaire à valeur patrimoniale modérée

 22.1 - Etang

 22.1 - Mare

 89.22 - Fossé

 84.2 - Haie arborée

 84.2 - Haie arbustive

Habitat non d'intérêt communautaire à valeur patrimoniale faible

 38.11 - Prairie mésophile

 82.11 - Culture

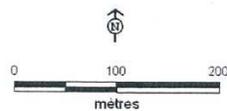
 86 - Zone urbanisée

 Route, chemin

Flore patrimoniale

Espèce rare

 Grande urticulaire (*Urticularia australis*)

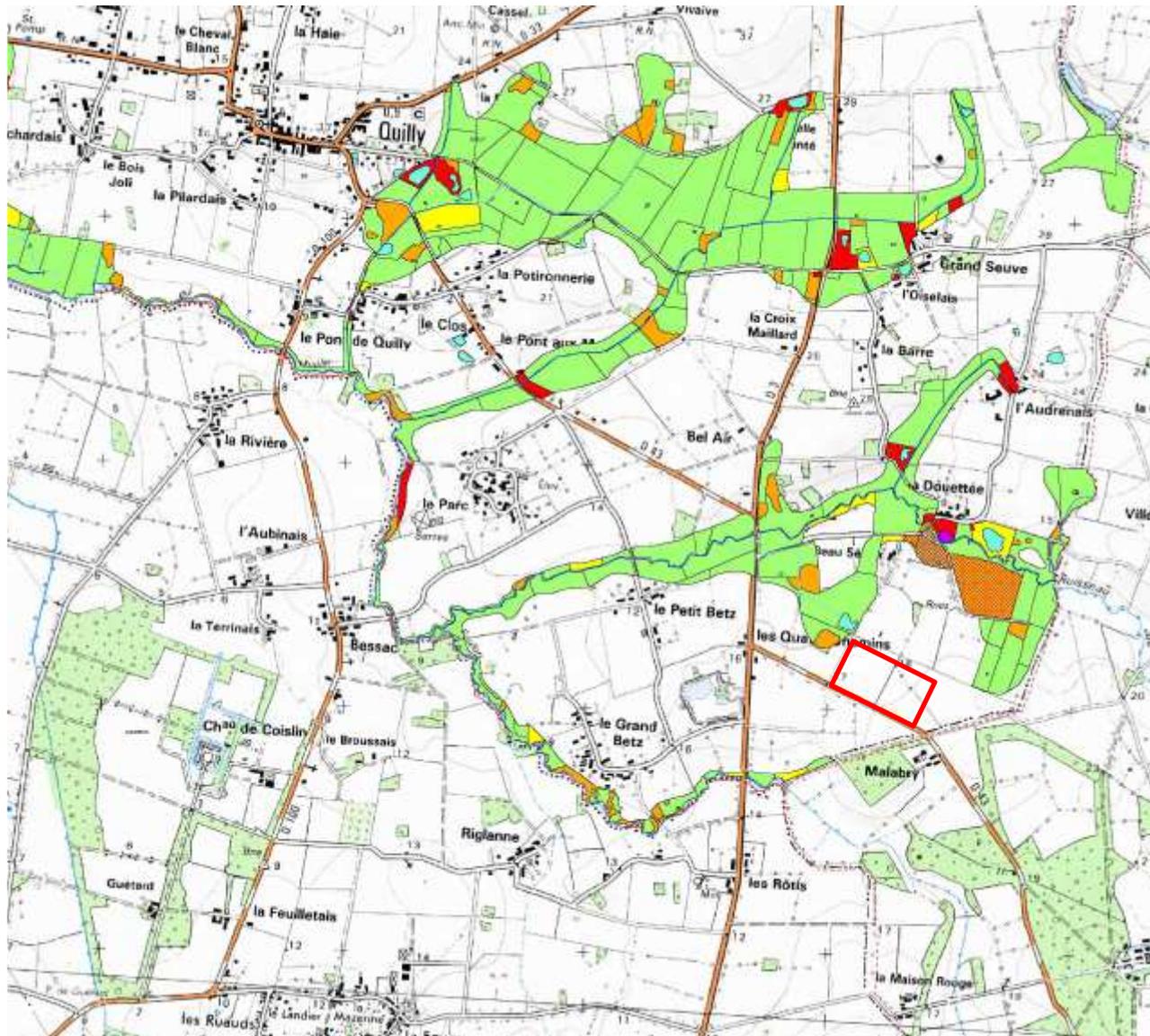


Juin 2010



Milieux : IZHCE

Avis bureau
Ouverture carrière Gneiss
ICPE
Quilly

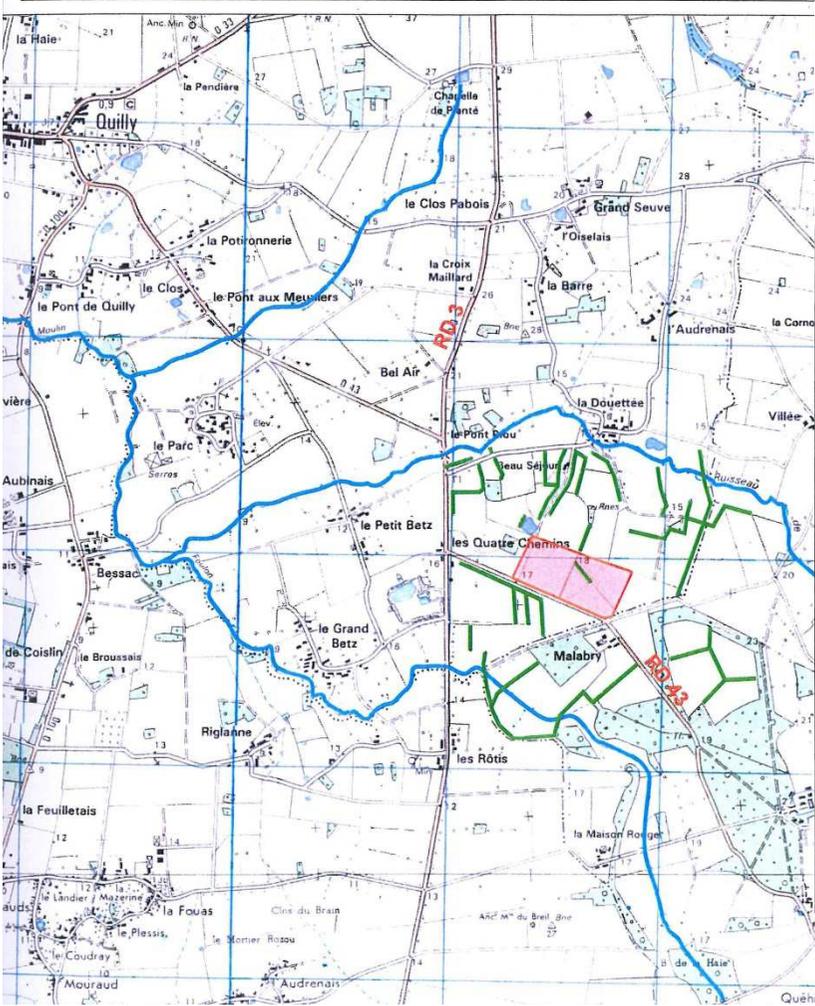
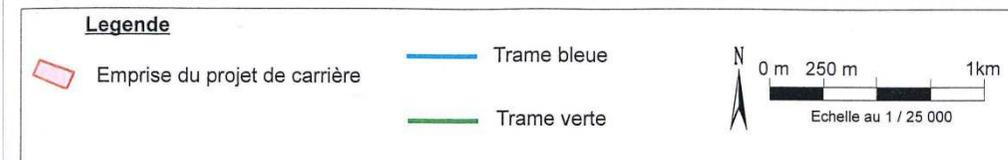


- Pas d'impact sur les zones humides



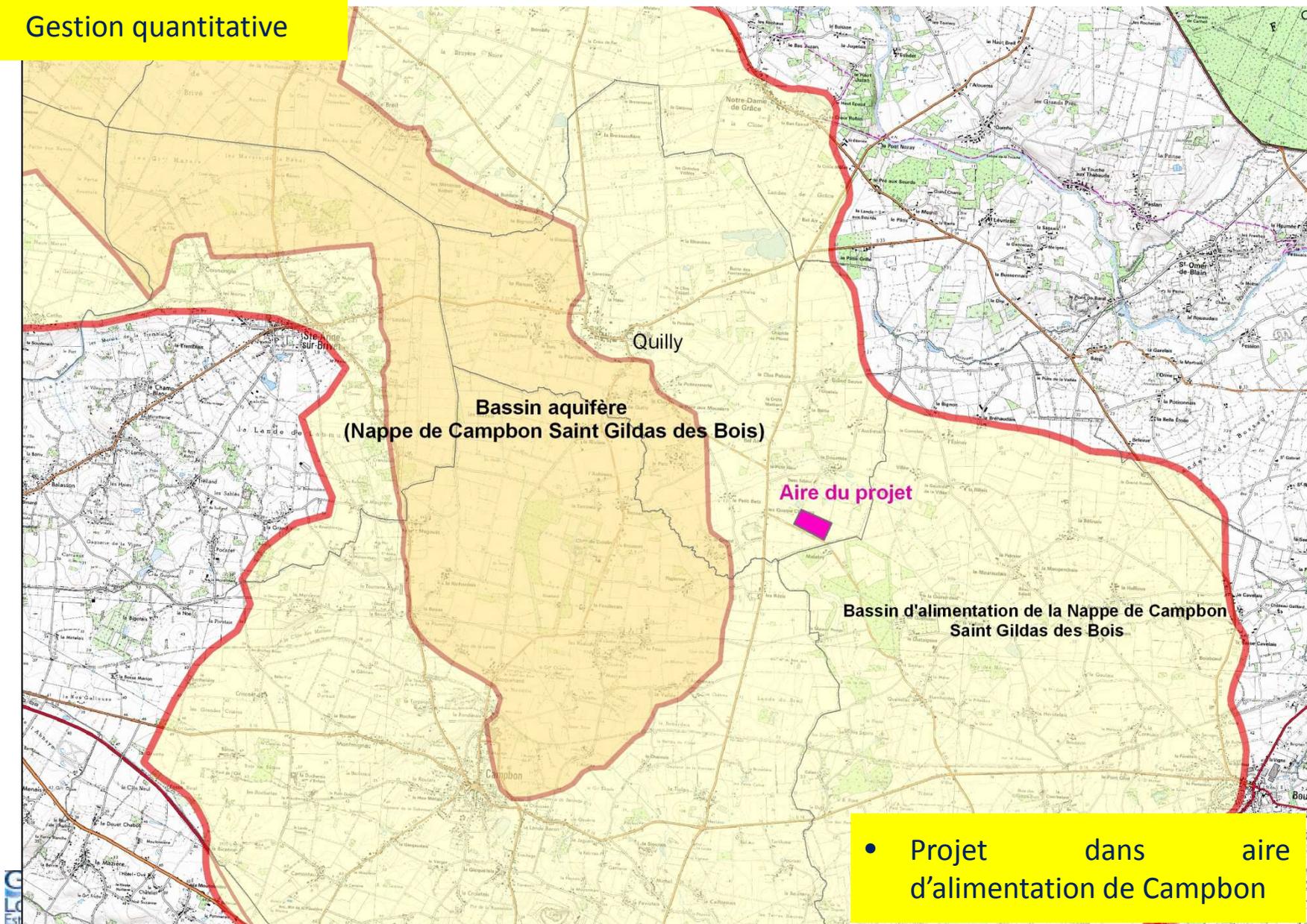
- Matériaux issus du site
- Alimentation par précipitations et micro nappe
- Suivi réalisé par l'entreprise
- Ré-empoissonnement : gardons, carpes, rotengles, tanches
- Haies d'essences locales

Qualité des eaux



220 ml de haie détruites
425 ml de haies replantés
➔ Compensé à 93 %

Gestion quantitative



Gestion quantitative : mesure pour limiter les impacts sur la nappe

	Effets	Impact Potentiel (avant mesures)	Mesures à mettre en place	Impact Résultant (après mesures)
Environnement naturel	Géologie et stabilité des sols	-	Délaissé de 10 m, pentes d'extraction de 80°, mesures de vibrations, fronts de 13 m	-
	Eaux souterraines	-	Ravitaillement des engins sur aire étanche, Pollu-kits, rétentions étanches, suivi des eaux souterraines en particulier sur le pH et la qualité (MES, hydrocarbures totaux, sulfates, ...)	-
	Eaux superficielles	-	Fossés de dérivation, ravitaillement sur aire étanche mobile et fixe Pollu-kits, suivi du pH des eaux du milieu récepteur et des eaux rejetées	-
	Milieux naturels	-	Conservation des terres végétales, réaménagement en plan d'eau	+
	Paysage et visibilité	-	Exploitation en fosse, merlons paysagers + Plantation et entretien de haies paysagères.	-

- Projet dans aire d'alimentation de Campbon
- Justification techniques, économique et environnemental
- Pas de mesures de suivi pendant l'exploitation

Synthèse :

Prise en compte du SAGE et du SDAGE

Milieux :

- Pas d'impact zones humides
- Création de plans d'eau hors du linéaire pour restauration

Qualité des eaux :

- Compensation à 93 % - Respect article 10 ?

Gestion quantitative :

- Demander un suivi qualité durant la durée de l'exploitation

Discussion